

PREFET DU MORBIHAN

RESULTATS DE LA CDAC DU MARDI 7 JUILLET 2020

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Vote	Décision
Création de deux magasins non alimentaires d'une surface totale de vente de 575 m ² au sein de l'hypermarché LECLERC – Rue du Lac – 56800 PLOERMEL	Sté SOCALDIS IMMO représentée par M. Thomas RIO	Maire de Ploërmel	favorable	favorable
		Pdt de « Ploërmel Communauté »	favorable	
		Pdt du PETR – Coeur de Bretagne	favorable	
		Pdt du Conseil Départemental	favorable	
		Pdt du Conseil Régional	absent	
		Maire de Buléon	favorable	
		Maire de Gaël	absent	
		Vice-pdt de Centre Morbihan Communauté	abstention	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	défavorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	défavorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	défavorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	absent	
		Représentant CCI		
Représentant Chambre des Métiers				
Représentant Chambre d'Agriculture				

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Vote	avis
Extension d'un magasin CARREFOUR MARKET d'une surface totale de vente de 2 397 m ² et création d'un drive d'1 piste, sis 28 rue des frères Le Guénédal à BADEN	Sté CARREFOUR PROPERTY représentée par M. Philippe COUE	Maire de Baden	favorable	favorable
		Pdt de Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération	favorable	
		Pdt du SCOT du Pays de Vannes	favorable	
		Pdt du Conseil Départemental	favorable	
		Pdt du Conseil Régional		
		Maire de Buléon	favorable	
		Vice-pdt de Centre Morbihan Communauté	favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	favorable	
		Représentant CCI		
		Représentant Chambre des Métiers		
Représentant Chambre d'Agriculture				

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Vote	avis
Extension d'un magasin SUPER U d'une surface totale de vente de 1 950 m ² et création d'un drive de 3 pistes, sis 116 rue du port de pêche à QUIBERON	SCI CAYUCO représentée par M. Frédéric RABARD	Maire de Quiberon	favorable	favorable
		Pdt de AQTA	favorable	
		Pdt du Syndicat Mixte SCOT du pays d'Auray	favorable	
		Pdt du Conseil Départemental	favorable	
		Pdt du Conseil Régional		
		Maire de Buléon	favorable	
		Vice-pdt de Centre Morbihan Communauté	favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	favorable	
		Représentant CCI		
		Représentant Chambre des Métiers		
Représentant Chambre d'Agriculture				